

**ALLOCUTION DE M. PIERRE MAUROY A
L'OCCASION DE LA SIGNATURE DU
PLAN LOCAL DE SECURITE EN PRESENCE
DE M. PAUL QUILES
(Jeudi 21 Janvier 1993)**

Monsieur le Ministre, Cher Paul QUILES,

Monsieur le Préfet de Région, Monsieur
Jean-Claude AUROUSSEAU,

Monsieur le Préfet Adjoint, Monsieur
BOUILHAGUET,

7. Le Procureur de la République M. GUERIN

Monsieur Pierre BERTRAND, Adjoint au
Maire,

Mesdames,

Messieurs,

Chers Amis,

C'est avec un grand plaisir que je
vous accueille, Monsieur le Ministre, à
l'occasion de la signature du Plan Local
de Sécurité de la Ville de Lille. Je salue
les services de police ici présents, ainsi
que les membres du Conseil Communal
de Prévention de la Délinquance.

je salue

Ce plan local de sécurité va s'appliquer au moment où la Métropole Lilloise , et la Ville de Lille doivent faire face à de nouvelles formes de délinquance. Il est donc bien que nous puissions adapter nos moyens à la situation que nous rencontrons aujourd'hui.

Que se passe-t-il en effet ?

La drogue est arrivée à Lille. Ce n'est pas un phénomène spécifique à notre ville. Malheureusement la toxicomanie et ses sinistres aléas touchent aujourd'hui toutes les grandes agglomérations.

Pourtant, Lille a été relativement préservée pendant longtemps mais hélas, ce n'est plus le cas.

Monsieur le Ministre, vous le savez, ici nous n'avons pas de grande délinquance, de grand banditisme, ni de "milieu". C'est plutôt une chance.

En revanche, nous constatons régulièrement une multiplication d'actes de petite délinquance qui sont en grande partie liés au phénomène de la drogue.

Aussi, ce que j'attends des mesures que nous allons prendre dans le cadre du plan local de sécurité, c'est qu'elles assurent le droit à la sécurité pour tous les lillois et notamment pour ceux des quartiers où existent de nombreux problèmes sociaux.

Il faut à tout prix éviter qu'à la difficulté personnelle de certaines familles s'ajoute en plus un sentiment d'insécurité.

Et lorsque je parle du droit à la sécurité, vous savez, Monsieur le Ministre, que beaucoup a déjà été fait, tant par la Ville que par l'Etat. ✕

En 1982, alors que j'étais Premier ministre, j'ai souhaité que toutes les villes mettent en place un dispositif visant à corriger les problèmes d'insécurité et de

Et j'aurai
recherches et
fédéral - n'hésite
des mod. de
l'effort
construit
par le monde
leur mission
à leur rôle

Jamais n'aura été fait, jusqu'aujourd'hui pour la sécurité,

délinquance. De là est né le rapport Bonnemaison, qui a abouti à la création des Conseils Communaux de Prévention de la Délinquance.

La caractéristique de la politique que nous avons menée a toujours été de favoriser la Prévention : mieux vaut prévenir que guérir, et je persiste à croire que cette politique est la bonne.

Mais, force est de constater que la prévention ne suffit pas et qu'à tous les efforts que nous devons déployer, s'ajoutent malheureusement, mais nécessairement les mesures de répression.

C'est justement, l'organisation de ces mesures et les moyens d'action des forces de l'ordre, qui constituent l'objectif du plan local de sécurité.

Le but et la philosophie de la convention que nous allons signer, Monsieur le Ministre sont clairs :

- la Ville de Lille, les Mairies de

*Le Conseil
Communal
- Pierre Richard
a été élu
à la tête
du conseil
municipal*

Quartiers et les Services Municipaux, la Police Municipale et la Police Nationale vont amplifier et formaliser leur travail en commun pour mieux garantir le droit à la sécurité de tous les Lillois.

Concrètement cela signifie que les mairies de quartier et les services municipaux vont décharger la police nationale d'un certain nombre d'actes administratifs pour permettre aux policiers d'être plus nombreux sur le terrain, prêts à intervenir.

La Ville prend donc en charge l'administration des cartes d'identité, des passeports, des objets trouvés, et même de la fourrière.

De son côté l'Etat s'engage à renforcer les effectifs de policiers, et en priorité il accordera des moyens plus conséquents à la Brigade Anti-criminalité.

C'est en dehors des commissariats que les délits se commettent, il faut donc plus de patrouilles, plus de présence sur

x | forte
 x | augmentation de
cellules - policiers
manif de rue

le terrain, bref plus de policiers dans la rue, dans les gares, le métro, et en général dans les lieux publics.

Le plan local de sécurité prévoit également, et je trouve cette disposition extrêmement importante, la création d'un nouvel Hôtel de Police.

Vous savez, Monsieur le Ministre, qu'il s'agit d'un projet déjà ancien, dont l'étude est engagée plus précisément depuis 2 ans. Sa localisation est particulièrement judicieuse puisque le terrain sur lequel il doit être construit se situe à Fives, à l'entrée de la Voie Rapide Urbaine qui relie Lille à Roubaix Tourcoing.

Je vous ai écrit à ce sujet, et je vous remercie de la réponse que vous venez de me faire, en indiquant que vous aviez décidé de lancer cette opération qui sera inscrite au Programme National d'Équipement en 1993 au titre des études préliminaires.

De plus, vous prévoyez de louer provisoirement des locaux, pour ,dîtes vous : "améliorer les conditions de vie des personnels de police et assurer aux citoyens des conditions d'accueil normales."

Grâce à votre décision, nous sommes donc rassurés sur votre volonté de faire aboutir ce dossier dans les meilleurs délais.

Cet Hôtel de Police permettra de recentraliser et de réorganiser vos services, en supprimant des postes administratifs disséminés dans de petits commissariats pour les réaffecter à d'autres missions plus utiles sur le terrain.

Dans ce combat contre la drogue, le laxisme, la complaisance n'ont pas leur place. Il y va de la vie et de l'avenir de la jeunesse et de la sécurité de la population. Ce point de vue est également partagé par des associations qui mènent leur action en faveur de la réinsertion des drogués.

Alors ce combat, Monsieur le Ministre, nous avons décidé de le livrer ensemble, l'Etat, la Ville et tous les partenaires impliqués dans cette difficile lutte contre la toxicomanie.

"Prévention-Répression-Solidarité", je pense qu'une politique de Sécurité ne peut reposer que sur l'équilibre de ces 3 éléments.

Nous signons aujourd'hui une convention qui favorise à la fois la prévention et les moyens de la répression, nous faisons aujourd'hui un pas de plus en faveur du droit à la sécurité des personnes.

C'est la raison pour laquelle, Monsieur le Ministre, cette démarche me semble particulièrement importante.

Paul Quilès à Lille

POUR EN "BÉNIR" LE PLAN LOCAL DE SÉCURITÉ

La mairie de Lille, l'Etat, les services de police unissent et coordonnent leurs moyens pour une plus grande sécurité à Lille. Une présence policière accrue dans la rue et dans les quartiers, la surveillance des transports publics, l'amélioration de l'accueil dans les bureaux de police et la création d'un nouvel hôtel de police à Fives sont les priorités du Plan Local de Sécurité.

C E P.L.S., Paul Quilès s'il a bien compté, c'est le 193e qu'il signe. Ou plus précisément qu'il bénit. Car c'est surtout une opération conçue, prise en main localement et à laquelle il apporte son soutien. Aux côtés de la signature de Pierre Mauroy, sénateur-maire de Lille et de celle de Jean-Claude Auroousseau, préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, il appose cela dit la sienne également. Au terme d'une journée passée dans la Métropole, le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique marque une dernière étape par cette signature du Plan Local de Sécurité à l'Hôtel de ville de Lille. Mais chacun en conviendra, à Lille, le combat pour une meilleure sécurité n'a pas attendu le ministre pour être engagé. Ce P.L.S., même s'il n'en portait pas le nom jusqu'alors est déjà sur les rails depuis belle lurette.



Pierre Mauroy appose sa signature sur le P.L.S. tout comme Jean-Claude Auroousseau et Paul Quilès.
(Photo Hubert Van Maele)

NE
22 janvier 93